Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260328-DE2026_053-DE

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Membres votants : 28

Le 28 mars 2026 à dix heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 24 mars 2026 Publication de la convocation le : 25 mars 2026

Etaient présents :
M. Gurvan KERLOC'H, M. Florent LARDIC, Mme Carine THOMAS, M. Thierry COUPELANT, Mme Frédérique TAPON, M. Yves MIOSSEC, Mme Malika REDAOUIA, M. Michel VAN PRAET, Mme Sandrine PAUL, M. Marc ARZEL, Mme Sophie PREUNEL, Mme Linda RIOU, M. Georges CASTEL, Mme Nadine JUDE, M. Paul LADMIRAULT, Mme Armelle BRARD, M. Thierry CAPRON, Mme Danièle PRIOL-THOMAS, M. Christian NEVEU, Mme Adélie CASTEL, M. Jérémy CLOAREC, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Corinne LE MOENNER, M. Guy LANCOU, M. Pascal MENDILI, M. Grégoire DIRSON,

Etaient absents :
M. Laurent FAURE a donné procuration à M. Thierry COUPELANT
M. Jean-Yves MORVAN a donné procuration à Mme Carine THOMAS
Mme Nathalie DENEVE

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : M. Georges CASTEL
Date de transmission au contrôle de légalité : 02 AVR. 2026
Date de publication : 02 AVR. 2026

Délibération n° 2026-053 : Installation du nouveau conseil municipal
Rapporteur : M. Gurvan KERLOC'H

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire sortant.

Le maire sortant procède à l'installation des conseillers nouvellement élus après avoir procédé à l'appel nominal.

Le maire et les adjoints entrent en fonction dès leur élection par le conseil municipal.
Les élections du maire et de ses adjoints sont rendues publiques par voie d'affichage aux portes de la mairie dans les 24 heures (articles L. 2122-12 et R. 2122-1 du CGCT).
Le tableau arrêté après l'élection du maire et des adjoints doit être transmis à la préfecture au plus tard le lundi suivant l'élection à 18 heures (article R. 2121-2 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260328-DE2026_053-DE

Extrait du procès-verbal des opérations électorales du 22 mars 2026 auxquelles il a été procédé pour la nomination de 29 membres du conseil municipal, opérations électorales qui ont donné les résultats suivants :

Nombre d'électeurs inscrits :	3 412
Nombre de votants :	2 556
Nombre de bulletins blancs :	38
Nombre de bulletins nuls :	29
Suffrages exprimés :	2 489
Majorité absolue :	1 245

Proclamation des résultats :

Construire l'avenir, liste conduite par Florent LARDIC	1 253 voix	22 sièges
Passons à l'action ! liste conduite par Didier GUILLON	1 236 voix	7 sièges

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260328-DE2026_053-DE

Monsieur le Maire déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessous, présents ou absents, installés dans leurs fonctions.

	Nom Prénom	Liste	Conseillers communautaires
1	LARDIC Florent	Construire l'avenir	M. Florent LARDIC
2	THOMAS Carine	Construire l'avenir	Mme Carine THOMAS
3	COUPELANT Thierry	Construire l'avenir	M. Thierry COUPELANT
4	TAPON Frédérique	Construire l'avenir	Mme Malika REDAOUIA
5	MIOSSEC Yves	Construire l'avenir	M. Michel VAN PRAET
6	REDAOUIA Malika	Construire l'avenir	Mme Sandrine PAUL
7	VAN PRAËT Michel	Construire l'avenir	
8	PAUL Sandrine	Construire l'avenir	
9	ARZEL Marc	Construire l'avenir	
10	PREUNEL Sophie	Construire l'avenir	
11	FAURE Laurent	Construire l'avenir	
12	RIOU Linda	Construire l'avenir	
13	CASTEL Georges	Construire l'avenir	
14	JUDE Nadine	Construire l'avenir	
15	LADMIRAULT Paul	Construire l'avenir	
16	BRARD Armelle	Construire l'avenir	
17	CAPRON Thierry	Construire l'avenir	
18	PRIOL-THOMAS Danièle	Construire l'avenir	
19	NEVEU Christian	Construire l'avenir	
20	CASTEL Adélie	Construire l'avenir	
21	MORVAN Jean-Yves	Construire l'avenir	
22	CLOAREC Jérémy	Construire l'avenir	
23	BRIANT Corinne	Passons à l'action !	Mme Corinne BRIANT
24	LAPORTE Philippe	Passons à l'action !	
25	LE MOËNNER Corinne	Passons à l'action !	
26	LANCOU Guy	Passons à l'action !	
27	MENDILI Pascal	Passons à l'action !	
28	DIRSON Grégoire	Passons à l'action !	
29	DE NEVE Nathalie	Passons à l'action !	

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Florent LARDIC

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTÈRE)

Le Secrétaire de séance,
Georges CASTEL

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260328-DE2026_053-DE